

Lo vîlhio dèvesâ

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **72 (1933)**

Heft 4

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



CONTEUR VAUDOIS

FONDÉ PAR L. MONNET ET H. RENOU
Journal de la Suisse romande paraissant le samedi

Rédaction et Administration :
Pache-Varidel & Bron
Lausanne

ABONNEMENT :
Suisse, un an 6 fr.
Compte de chèques II. 1160

ANNONCES :
Administration du Conteur
Pré-du-Marché, Lausanne

Nous expédions le Conteur Vaudois à l'essai, espérant qu'un grand nombre de nos compatriotes comprendront qu'en s'y abonnant, ils encourageront les amis du patois et des coutumes vaudoises.

Le montant de l'abonnement sera pris en remboursement le 15 février prochain.



LAHARPE ET LE 24 JANVIER

LAHARPE était un impatient. La moindre contrariété le rendait irascible, mais aucun de ses ennemis n'osait lui rendre la monnaie de sa pièce. Même avec ses amis, il ne ménageait pas les paroles dures. Voyant droit devant lui, il marchait et brisait les obstacles, quels qu'ils fussent, prêt à toutes les rencontres. Ce n'est pas précisément la manière de se faire aimer, mais il ne s'en souciait guère ; il lui suffisait de savoir qu'il travaillait pour une bonne cause. Cette conviction lui donnait des ailes. Le sort des Vaudois était sa préoccupation constante. Il les voulait libres, non pas qu'ils fussent esclaves, des ilotes, comme il aimait à le prétendre. Il y avait tout de même une nuance. Sans doute les paysans payaient la dîme. Il y avait de multiples redevances. Ces obligations étaient mal réparties et le bailli, quoique bon enfant, en prenait à son aise avec le bien d'autrui, acquis à la sueur du front... Les idées de la Révolution de 1789 faisaient leur chemin dans le monde. La Suisse patricienne ne devait pas être surprise si le principe de l'égalité des droits du citoyen s'ancrait de plus en plus dans les esprits. Mais la routine n'aime pas raisonner et le gouvernement bernois d'alors était trop imbu de la légitimité de ses actes pour s'apercevoir qu'une amélioration du régime devenait indispensable. Il s'endormait sur un oreiller de paresse. Quand il fut réveillé par l'insurrection de 1791, il la réprima facilement en envoyant à Lausanne une troupe qui n'eut qu'à se montrer pour que tout rentrât dans l'ordre, comme il lui avait suffi d'être averti en 1723 par de fidèles serviteurs pour tuer dans l'oeuf l'entreprise de Davel. Il eut grand tort de se croire invulnérable et de n'avoir pas le sens de l'opportunité. Le jeune avocat qui avait reçu un affront à Berne où un notable, de ses amis pourtant, lui avait rappelé, dans une conversation intime, et à brûle-pourpoint, que les Vaudois étaient sujets de Berne, s'était juré qu'un jour, pareil propos serait payé cher.

Car, en définitive, c'est Laharpe qui a fait le 24 janvier après avoir traqué l'adversaire jusque

dans ses derniers retranchements, jour après jour, année après année, à l'aide de lettres, de pamphlets abondamment distribués. Le branle était donné. Les banquets de Rolle, de la Rasude, des Jordils semblaient ne rien avoir laissé après eux, mais les paroles qui s'y étaient dites ne s'oubliaient pas. Au fond du cœur des patriotes, elles attendaient la minute psychologique où elles s'en échapperaient pour galvaniser le peuple. Le Club helvétique de Paris était à une bonne place pour savoir qu'une grande puissance ne désirait pas mieux que de s'occuper de nos petites affaires et de nous donner un coup de main pour conquérir la liberté. On pouvait supposer chez elle des calculs machiavéliques sans que le fort désir de voir proclamée la République lémanique en fût touché. Si l'aide doit être efficace, on n'en demande pas davantage et, au surplus, chacun travaillait de son côté, voyant son intérêt immédiat. On ne se préoccupait pas, parce qu'on ignorait ce détail, de savoir que la France, la grande République, ayant un besoin pressant d'argent, convoitait le Trésor de Berne pour, avec Bonaparte, faire la campagne d'Égypte. Non. Une seule chose était visible : l'appui des baïonnettes françaises afin d'avoir raison de l'orgueilleuse Berne et de reconstruire la Suisse — la plus vieille démocratie du monde — sur de nouvelles bases. Encore était-on loin de supposer que l'armée française irait plus loin que Berne !

Cela, Laharpe ne le voulait pas. Bien qu'il rêvât d'une République helvétique une et indivisible, il pensait que l'indépendance vaudoise entraînerait pour tout le pays un changement de régime sans que, pour cela, les Français eussent besoin d'aller plus loin que Lausanne. Il était satisfait d'apprendre qu'un Comité de réunion des réclaments du Pays de Vaud s'était formé, mais il aurait voulu en voir tout de suite les résultats. Ce qu'il y a de curieux, c'est que, au moment où, de Paris, il pressait Bergier de lui apprendre qu'enfin les Vaudois avaient décrété leur indépendance, celle-ci était proclamée. En effet, sa lettre où il dit : « J'espère que vous êtes déjà Assemblée délibérante réunissant tous les pouvoirs ainsi qu'une Convention, que vous avez chassé vos Bernois, que vous avez décrété votre indépendance », était écrite le 6 pluviôse, soit le 27 janvier et il y avait déjà trois jours que la République lémanique était proclamée. C'est que, alors, les moyens de communication ne ressemblaient pas aux nôtres et cela amenait de bizarres entrecroisements. Laharpe eût été bien heureux d'avoir à sa disposition un téléphone ou la télégraphie sans fil ! A leur défaut, ses convictions et son tempérament ne le cédaient en rien aux plus ardents patriotes d'aujourd'hui, qui, du reste, ont cueilli les fruits de l'arbre.

Le général Ménard ayant saisi l'occasion propice et répondu au vœu des comités vaudois en pénétrant sur notre sol à la barbe des Bernois, qui étaient bien loin, le drapeau vert fut arboré sur la Palud, à Lausanne, le plus facilement du monde, sans qu'il y eut le 24 et les jours suivants, la moindre effusion de sang. C'était comme une simple transmission des pouvoirs de l'ours de Berne à ceux qui ne voulaient plus être ses sujets. Et malgré tous les essais tentés ultérieurement, la page était bien tournée et les Vaudois ne devaient plus redevenir Bernois.

L. Mogeon.



NA TOTA BOUENNA

VO rassovigne-vo dé cé farceu dé Petenquien ; l'ai a grantenet que vo y'en é dévesà. A forcé de fère dé dzanlies, l'a tot parai on iadzo trovà son maîtré.

L'ai avâi, dein le veladzo, on vilho Monsu Delorme, que l'étâi retzo, mâ on bocon regardein. Passâvé po n'ovrî sa borsetta qu'à bouen écheint. Mon Petenquien l'è zu le trovâ, onna véprâ que l'anchan saillèssai dé bin dinâ, et l'ai a contâ on moué de mantéri : que n'avon rein à medzi que dé trifles redzermaies, que sa fenna ètâi à pliat de liè, que sé petious pliorâvon la fan et trepavon à pia derzau, que la tsivra l'étâi à gotta, le caïon saisi pè le protieure, et dinse et dinse, que ma fi le monsu lâi a bailla onna pice, on bel etiu neuve !

Petenquien n'en pouâve pâ reveni ! Et de traci pè le veladzo, en desèin à tui ceu que reincontrâve : « Avesâ-vai ce que Pequetta m'a baillia ! » (Faut vo dère que l'étâi le sobriquet de l'anchian.) Mâ Monsu Delorme s'étâi demaüfiâ, et l'étâi saillî derrai Petenquien po vaïre se n'alâve pa baïre se n'étîu. Ma fai, ne l'ai a pas falli grantein pô devenâ ce que l'autro desai, et po en mousâ iena.

— Mon bravo, que l'ai dé, mé su trompâ, vo z'ai baillâ n'a picé rara que me fé fauna po ma collecchon, volai-vô me la tzandzi contre on outra ?

Mon Petenquien ne se demaüfié de rein et rebaille la pice. Adon le Monsu la boueta dein sa catzeite ein desèin :

— L'è Pequetta que te l'a baillâ, ma l'è Monsu Delorme que te la repreîn !

Et modé contre se n'hotô, tandu que le pouro coo uvrai di cets quemein di potzons et on mor quemein on catze-plia. Quiente recaffaies l'on fé houet dzors derein, pè tot le veladzo !

Tanta Marine.

UNE BISE A DÉCORNER LES BŒUFS

MAIS non, Robert, reste seulement bien au chaud ! Ecoute comme ça souffle ! La maman allait donner le grain aux poules. Les pauvres, on les voyait par la fenêtre, blotties derrière une cloison de planches, à l'abri du courant d'air. Par moments, une touffe de plumes se soulevait sous un coup de bise et découvrait la peau rose.

Robert voulait sortir, pour bien lui montrer, à cette bise, qu'il n'avait pas peur ! Il se frotta contre le tablier de sa maman en pleurnichant :

— Oh ! oui, tu peux bien me laisser venir ! Dis, maman ?..

— Ma foi, si tu es tout gelé, tu ne viendras pas te plaindre !

Et le voilà, dégringolant les trois marches de la remise. La bise, rageuse, cognait contre la porte pour qu'on lui ouvre, secouait la serrure, glissait en gémissant de douleur, à travers les interstices et dansait une sarabande effrénée avec des bûchilles cachées dans les recoins. Ro-